

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

11^e séance, 24^e année

Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 13 juin 2022 à 17 h, à distance Teams. Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, la directrice générale, madame Esther Lemieux, est présente en personne au centre administratif de Saint-Romuald, situé au 1860, 1^{re} rue à Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève
Monsieur Alexandre Briand, vice-président du CA et parent d'un élève
Madame Jany St-Cyr, parent d'un élève
Madame Amélie Turgeon, parent d'un élève

Monsieur Guy Dufour, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement

Membres du conseil d'administration absents :

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines
Monsieur Martin Hugues Gauthier, observateur

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Jany St-Cyr propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 13 juin 2022 à 17 h 02.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions
- 1.6 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN
- 1.7 Mot de la présidente

2.0 Décisions

- 2.1 Contrat de travail à la Direction générale

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.6 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

1.7 Mot de la présidente

Madame Ève Lapointe, présidente, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Madame Esther Lemieux, directrice générale, se retire pour le huis clos.

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

CA-21-22-182

CA-21-22-183

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Contrat de travail à la Direction générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 17 h 04.

Madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines, se retire de la séance.

CA-21-22-184

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Dufour et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 18 h 03.

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

5.0 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

D'ADOPTER l'ajournement de la séance le jeudi 16 juin à 18 h.

Il est 18 h 03.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Martin

Martin Hugues Gauthier
Observateur

CA-21-22- 185